



HAL
open science

Mai 68 : “ grand soir ” d’un syndicalisme révolutionnaire étudiant ?

Jean-Philippe Legois

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Legois. Mai 68 : “ grand soir ” d’un syndicalisme révolutionnaire étudiant ?. Matériaux pour l’histoire de notre temps, 2004, Jeunesses et engagements, d’un mai à l’autre (France, 1936-1968), 74, pp.74-78. <10.3406/mat.2004.984>. <hal-03729451>

HAL Id: hal-03729451

<https://hal.science/hal-03729451v1>

Submitted on 15 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Mai 1968 :

Jean-Philippe LEGOIS

« grand soir » d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant ?

Au cœur des « années 68 », les journées de mai-juin 1968 ont été, entre autres, un moment fort, éphémère, touffu et confus d'une certaine conception de l'institution universitaire, des étudiants au sein de celle-ci et du mouvement étudiant qui a pu être qualifié de « syndicaliste révolutionnaire ».

Si nous reprenons, à notre compte, cette analyse, avancée notamment à l'époque par Jacques Julliard¹, c'est que la gestion directe et la volonté de rupture radicale apparaissent bien, à différents niveaux, au cœur du mouvement étudiant de mai-juin 1968. Dans l'organisation du mouvement, dans ses analyses ou ses revendications, tant sectorielles que générales, ou dans ses propositions à long terme, c'est bien d'autogestion généralisée que l'on parle à tous les étages ! Et, avec Mai 68, la jeunesse étudiante y trouve, y conquiert une place « légitime ».

Y compris dans ses limites, le mouvement étudiant d'alors apparaît comme une tentative relativement aboutie d'auto-redéfinition de l'engagement d'une partie de la jeunesse.

Un syndicalisme révolutionnaire étudiant est-il possible ? Pensable ?

C'est une première question : nous sommes là au cœur de la question de légitimité de la place du mouvement étudiant au sein/à côté du mouvement ouvrier : avant même de poser la question d'un éventuel syndicalisme révolutionnaire étudiant, peut-on parler d'un syndicalisme étudiant ? Ou ne doit-on pas plutôt parler d'associationnisme, de mouvement social, quitte à l'affubler du terme déjà vieillot maintenant de « nouveau » ?

JEAN-PHILIPPE LEGOIS est chargé de mission auprès de la Ville de Reims, de l'URCA et du GERME pour la création d'un Centre d'animation, d'archives et de recherches sur les mouvements étudiants. Il a coordonné la publication des actes *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*.

L'étudiant, « jeune travailleur »

Tout comme finalement le mouvement ouvrier, le mouvement étudiant est une construction sociale et la panoplie syndicale peut faire partie des outils de ses artisans. La « Charte de Grenoble », texte fondateur de cette construction syndicale, définit l'étudiant comme un « jeune travailleur intellectuel ». Certains rajouteront ultérieurement « en formation », mais peu importe, le germe est là : proclamer l'étudiant — souvent associé à la bohème de bonne famille — travailleur, là est la révolution lexicale et épistémologique. Le sillon sera approfondi par les militants étudiants des années 1960, notamment autour de la « gauche syndicale », alimentant la notion de « travail étudiant ». La formation est alors un apport différé à l'appareil de production et ces travailleurs en formation peuvent légitimement revendiquer une rémunération sous forme d'allocation d'études attribuée sur critères universitaires, donc en fonction de sa situation sociale présente et non de la situation sociale de ses parents ou de son hypothétique situation future.

Si un syndicalisme étudiant est pensable, un syndicalisme étudiant révolutionnaire est possible !

Et un des axes de travail, de bataille de ce syndicalisme, c'est la contestation du statut même que la société destine à l'étudiant.

L'auto-contestation du statut d'« intellectuel »

Loin d'un ouvriérisme limité, véhiculé par certains acteurs de mai, nombreux sont les étudiants bien conscients de leur avenir « tout tracé » et qui, à défaut de « refus de parvenir² », souhaitent arrêter le cours des choses visant à les faire devenir les « chiens de garde de la classe dominante³ ». La mise sur le même plan des « travailleurs-enseignants-enseignés⁴ » relève de la logique d'auto-contestation des intellectuels (en

1. Jacques Julliard, « Syndicalisme révolutionnaire et révolution étudiante » in *Esprit*, n° 6-7, juin-juillet 1968, pp. 1037-1045.
2. Sur ce concept créé par Albert Thierry et développé par Marcel Martinet, instituteurs syndicalistes révolutionnaires, signalons le numéro 2 de l'année 2003 de la revue *Marginales*, « Le refus de parvenir, misère de l'école, utopies éducatives », Forcalquier, 2003, 192 p.
3. Tract de Censier, cité in Centre de regroupement des informations universitaires (textes réunis par), *Quelle université ? Quelle société ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1968, 223 p., p. 62 ; voir aussi la fiche du dit Centre de regroupement des informations universitaires, citée in *idem*, p. 85. Notons ici la reprise de l'argumentation et de l'expression du 22 mars à Nanterre « Pourquoi des sociologues ? ».
4. *Idem*, p. 169.

formation) dégagée par Nicole de Maupeou-Abboud⁵ : « *Que les étudiants cessent d'être des privilégiés de la culture et de futurs exploités, en rendant immédiatement à la société, sous forme d'encadrement, ce que la société leur a donné à titre de privilège individuel. [...] Supprimons-nous : devenons des travailleurs pour que tous les travailleurs deviennent des privilégiés, des ayant[s] droit au choix de leur propre destin* ». »

Ainsi, autant du point de vue sociologique que du point de vue stratégique, le mouvement étudiant de mai-juin 1968 appréhende sa propre réalité en l'an-crant dans les « rapports de classes ». Cette auto-redéfinition idéologique rend donc possible et pensable l'essor « syndicaliste révolutionnaire » de ce que certains ont alors appelé la « Commune étudiante ».

« Grand soir »...

Là encore, les mots sont piégés. Sans entrer dans le débat, déjà nourri à l'époque, sur le caractère révolutionnaire ou non du mouvement, il est clair que, dans les conceptions d'époque, le mouvement étudiant se proclame révolutionnaire et d'une révolution qui peut effectivement s'inscrire dans la lignée syndicaliste révolutionnaire.



Amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne, Mai 68 :
la « Commune étudiante prend la parole »
(cliché Élie Kagan/BDIC).

Révolution universitaire et révolution sociale

Un des points fondamentaux où la « Commune étudiante » est délibérément révolutionnaire, c'est qu'elle ne sépare pas la transformation de l'université de celle de la société, articule sa réflexion sur la transformation de l'institution universitaire à un changement radical de l'ensemble de la société.

La commission « formes et méthodes de l'enseignement » de Nanterre le dit en préambule de ses réflexions de mai : « *La commission est consciente que ces propositions ne sont que réformatrices et présentent le risque d'être encore mieux adaptées au système capitaliste actuel. En effet, nous estimons que le fonctionnement de cette université ne peut être dissocié de son environnement socio-économique. Si les structures proposées présentent un caractère révolutionnaire par rapport aux anciennes, il ne s'agit pas dans les faits d'une remise en cause de la société. La révolution ne peut être qu'à l'échelle de la société.* » Autrement dit, si l'on prend les mots du manifeste « Nous sommes en marche » : « *L'université ne peut se réformer toute seule et devenir un îlot "libre" et socialisant dans une société de sélection économique, sociale et culturelle.* » Les étudiants du CHU de la Pitié-Salpêtrière pointent le nœud du problème :

« *Le problème essentiel devant lequel nous nous trouvons est de savoir :*

- *si nous voulons changer le fonctionnement de l'université ;*
- *ou si nous voulons changer sa fonction.*

*Si nous voulons changer le fonctionnement, cela implique que ce que nous faisons ici rendra simplement un peu plus efficace la fourniture à la société "telle qu'elle est" de ce que les uns appellent ses futurs cadres et les autres ses futurs exploités. Si nous voulons changer sa fonction, il faut connaître la société à laquelle l'université se destine*⁷.

En cela, le mouvement de Mai est bien dans le sillage syndicaliste révolutionnaire conjuguant les revendications sectorielles avec un projet de société, les éléments de projet d'université s'opposant tant au modèle académique qu'au modèle technocratique pouvant être regroupés sous le terme générique d'« université critique », comme le fit, par exemple, le comité de grève de la faculté de droit de Paris⁸.

Quelle rupture révolutionnaire ?

Les perceptions du mouvement de mai-juin sont diverses, entre fête et révolution... Quoiqu'il en soit, plusieurs caractères se dégagent de celui-ci le plaçant dans une filiation syndicaliste révolutionnaire : indépendance politique, action directe, grève générale.

La clef de voûte de la rupture avec la société capitaliste, pour les syndicalistes révolutionnaires qui l'ont théorisé et popularisé (de Fernand Pelloutier à Georges Sorel, en passant par Girard, Guérard, voire l'Aristide Briand du congrès syndical de Marseille), c'est la grève générale et l'une des plus importantes en France fut bien celle de mai-juin 1968.

Tous les secteurs ont été touchés et, si l'on prend notamment le secteur de l'enseignement supérieur, c'est une mobilisation très forte de la communauté universitaire. C'est une des originalités du mouvement de

5. Nicole de Maupeou-Abboud, *Ouverture du ghetto étudiant, La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970)*, Paris, Éditions Anthropos, 1974, 388 p. Voir notamment le chapitre VI.

6. « Nous sommes en marche », Manifeste du comité d'action Censier, cité in *Ibid.*, p. 145.

7. *Ibid.*, pp. 109-110, p. 171 et p. 127.

8. *L'université critique*, brochure publiée en juin 1968 par le Comité de grève de la faculté de droit de Paris (Panthéon-Assas-Nanterre), dont l'introduction est citée in Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, *Journal de la Commune étudiante*, Paris, Seuil, 1969 (réédité en 1988), 886 p., pp. 679-681. Cela avait déjà été le cas du Mouvement du 22 mars, à Nanterre, qui, dans sa journée de débat du 29 mars 1968, organisa deux commissions sur l'université critique. Cf. Jean-Pierre Duteuil, *Nanterre, 1965-66-67-68, vers le mouvement du 22 mars*, Mauleon, Acratie, 1988, 240 p., pp. 174-178 ; les rapports des commissions « université - université critique » sont reproduits pp. 229-231.

mai-juin 1968 d'avoir transformé en militants ou, tout au moins, en acteurs plusieurs milliers d'étudiants, plusieurs dizaines d'enseignants, non militants avant le mouvement. Pour ne prendre que ces exemples, à la Sorbonne, les AG des disciplines littéraires réunissent entre un quart et un tiers des étudiants inscrits⁹ ; à Nanterre, en histoire, l'AG du samedi 18 mai, rassemble plus de la moitié des étudiants¹⁰. Ce caractère massif et fondamentalement démocratique est à opposer à toute conception de la révolution basée sur une minorité ou un parti révolutionnaire dirigeant.

C'est bien tout un secteur social qui est en mouvement et qui porte des projets plus ou moins autogestionnaires ; l'après-68 verra le maintien de projets autogestionnaires, au sein des universités, mais portés par des minorités militantes. L'enjeu de ces mois décisifs de mai-juin 1968 est de pérenniser cette autogestion massive et pratique au-delà de la fin du mouvement.

La seconde caractéristique commune est l'action directe comme mode d'intervention. Comme le notait Henri Dubief, il existe une « *contradiction [permanente] entre la notion eschatologique de grève générale et l'action directe quotidienne qui voulait arracher au patronat des concessions en matière de salaires et de conditions de travail*¹¹ ».

Une des manières de résoudre et/ou de vivifier positivement cette contradiction est de conjuguer au présent la société future tant dans le contenu des luttes menées que dans la manière de les mener au quotidien. Comme l'écrivait Fernand Pelloutier à ses camarades anarchistes, « *pour hâter la « révolution sociale et*

*faire que le prolétariat soit en état d'en tirer tout le profit désirable, nous devons, non seulement prêcher aux quatre coins de l'horizon le gouvernement de soi par soi-même, mais encore prouver expérimentalement à la foule ouvrière, au sein de ses propres institutions, qu'un tel gouvernement est possible*¹² ». Il s'agit de ne pas hypothéquer le présent au nom de l'avenir et donc de mettre en pratique ses principes — une « *société d'hommes libres* » écrit Pelloutier —, ici et maintenant.

Mai-juin 1968, et la « Commune étudiante » tout particulièrement, illustre parfaitement ce mode d'intervention, avec l'occupation des facultés, la gestion du mouvement en assemblée générale — mettant à bas « *l'ancien régime universitaire*¹³ » oligarchique des assemblées de faculté —, les débats sur la réorganisation de la société et de l'université et l'organisation du mouvement à la base, avec la mise en place des « comités d'action », organisant une grève « active ». Dans ces comités d'action, assemblées générales, commissions, étudiants, enseignants et non-enseignants discutent, outre les questions de politique générale, de mobilisation du mouvement, de lien avec le mouvement ouvrier, des différents aspects du système d'enseignement supérieur et des structures à mettre en place pour l'avenir, mais aussi de la gestion de la lutte et de l'occupation des locaux universitaires au jour le jour. Ce contrôle permanent est caractéristique d'une volonté de démocratie directe des acteurs de la communauté universitaire, sans éviter bien évidemment les risques de manœuvres et manipulations¹⁴.

La troisième caractéristique commune est l'anti-parlementarisme, l'extra-parlementarisme, que nous pourrions baptiser également d'a-cratisme du mouvement. On a souvent noté que les grandes manifestations de mai ont superbement ignoré les lieux-symboles de la représentation nationale, notamment l'Assemblée nationale. L'« accord minimum provisoire » adopté par l'AG des CA du 23 mai compte parmi ses sept points « *l'importance accordée aux formes nouvelles des luttes extra-parlementaires comme élément décisif de toute victoire et symbolisée par le mot d'ordre : "le pouvoir est dans la rue"*¹⁵ ».

Et, malgré le slogan « *Élections... piège à cons* », les élections législatives décidées par le général de Gaulle vont effectivement piéger et achever le mouvement qui n'était pas préparé à une bataille de ce type.

Auto-organisation

L'organisation de la démocratie militante à la base peut également être interprétée comme un « héritage » syndicaliste révolutionnaire.

La mise en place d'une coordination des comités d'action, notamment en région parisienne, fût-elle éphémère et partielle, est particulièrement remarquable comme essai d'organisation pratique de la démocratie directe dans le mouvement et de fédération

9. Michelle Perrot, Jean-Claude Perrot, Madeleine Rébérioux et Jean Maitron (documents rassemblés et présentés par), *Le Mouvement social*, n° 64, *Mai-juin 1968, La Sorbonne par elle-même*, Paris, Éditions ouvrières, juillet-septembre 1968, 416 p., pp. 11-12.

10. René Rémond, *La règle et le consentement. Gouverner une société*, Paris, Fayard, 1979, 488 p.

11. Henri Dubief, *Le syndicalisme révolutionnaire*, Paris, Armand Colin, 1969, 316 p., p. 37 (coll. U/série « idées politiques »).

12. *Ibid.*, p. 68.

13. Extrait du titre du chapitre 8 du monumental recueil de textes et documents d'Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, *Journal de la Commune étudiante*, op. cit.

14. Pour ne prendre qu'un exemple, citons la Sorbonne, avec son comité d'occupation, élu en AG, tenu les trois premiers jours (14-17 mai) par les situationnistes, puis par une coalition CA du 3 mai-JCR-UJCml-VO. Cf. *Mai-juin 1968, La Sorbonne par elle-même*, op. cit., pp. 119-125.

15. Compte-rendu de l'AG du 23 mai, *ibid.*, p. 256.

Maurice Najman, dirigeant des CAL en mai 68, prend la parole au nom de l'AMR lors d'un meeting en 1972 (cliché Élie Kagan/BDIC).



de structures de base. On retrouve cette « autogestion des luttes » — qui fera florès dans les mouvements post-68 — dans les premières définitions des comités d'action proposées par la coordination de la région parisienne : « *Leur forme peut être diverse : la base disciplinaire, la base de petits quartiers, la base de lieu de travail, etc. Mais ils ont en commun ceci : ce sont des unités de faible dimension : de 10 à 30 personnes, car s'ils sont faits pour la discussion, ils sont surtout faits pour l'action. [...] Chaque comité envoie un délégué à la réunion journalière de coordination*¹⁶... »

Dans l'appel à « *préparer l'assemblée générale du 23 mai* », qui fait office également de compte-rendu de celle du 19 mai, sont pointées les questions d'organisation politique de cette démocratie : « *Si l'on se prononce en faveur d'une coordination politique et non uniquement technique se pose le problème du contrôle régulier par les Comités d'action du travail des militants chargés de la coordination. [...] pour que la discussion ne soit pas aussi confuse que dimanche, il faudrait que chaque comité d'action ait pu discuter une fois au moins de ces différents points afin que ses délégués aient un avis représentatif.* » Les notions de mandat impératif et de révocabilité sont de plus en plus clairement exprimées. Une réflexion est menée afin de mieux organiser encore cette démocratie directe balbutiante : avec la croissance du nombre de CA, un échelon intermédiaire est mis en place entre le CA et la coordination, le « district ».

Ce fédéralisme en actes met explicitement en pièces le « centralisme démocratique » : « *Les comités sont libres de diffuser le matériel, de ne pas le diffuser, voire de le dénoncer*¹⁷. »

Cela nous amène à un dernier point commun entre le mouvement de mai-juin 1968 et le syndicalisme révolutionnaire du début du XX^e siècle : le primat de la pratique sur la théorie¹⁸. Dans les deux configurations historiques, le bouillonnement idéologique n'a pas manqué entre anarchistes, positivistes, possibilistes, guesdistes, blanquistes et autres socialistes ou libertaires, situationnistes, maoïstes, communistes, lambertistes, pablistes et autres trotskistes. Mais, autant dans les bourses du travail que dans les facultés (quartiers et usines) occupées, ce qui compte, c'est l'expérimentation d'une autre société.

... « *et petits matins* »

Toutefois, il serait exagéré de voir dans le mouvement étudiant de mai-juin 1968 « le » « grand soir » du syndicalisme révolutionnaire étudiant. Tout d'abord, parce que si l'on peut qualifier le mouvement de mai-juin de syndicaliste révolutionnaire, il n'est pas la copie conforme du mouvement d'avant 1914. Ensuite, parce que si ce mouvement en est une des expressions les plus abouties, il connaît également certaines limites.



Une des manifestations de Mai 68
(cliché Élie Kagan/BDIC).

De l'ouvriérisme

Pour reprendre Marx, quand l'histoire se répète, elle bégaie. Le syndicalisme révolutionnaire du début du XX^e siècle est fortement teinté d'un certain ouvriérisme, hérité de Proudhon, où la capacité politique du prolétariat va de pair avec un certain anti-intellectualisme. Le mouvement de mai-juin 1968 connaît également un certain ouvriérisme que nous avons déjà pu évoquer, que l'on peut retrouver notamment dans certaines interventions d'organisations trotskistes ou maoïstes, comme l'UJCM et Voie ouvrière, dont les militants étudiants désertent d'ailleurs les facultés, mais aussi dans certaines résolutions d'assemblées générales et l'attitude de militants d'orientation plus universitaire, mais encore imprégnés de la représentation symbolique hégémonique de la classe ouvrière. Toutefois, cet esprit est loin d'être majoritaire et l'on retrouve surtout une volonté de faire converger les luttes des différents secteurs, des mouvements étudiant et ouvrier — via notamment les comités d'action étudiants-ouvriers — sur la base d'une solidarité « de classe », étendant la notion de prolétariat aux « jeunes travailleurs intellectuels » que sont les étudiants. Cela est en contradiction avec la théorie du front prioritaire et des fronts secondaires, encore forte alors et qui sera battue en brèche dans les années 1970 avec le développement des dits « nouveaux » mouvements sociaux ; on est alors bien loin de la formule chère aux militants étudiants lambertistes, qui l'ont reprise aux jécistes, selon lequel « *il n'y a pas de problèmes étudiants, mais des aspects étudiants de problèmes généraux* ». En cela, le mouvement de mai-juin 1968 peut être interprété comme une amorce d'*aggiornamento* de la « doctrine » syndicaliste révolutionnaire, voire d'aboutissement : au fédéralisme en actes, s'ajoute un fédéralisme stratégique et théorique.

16. *Ibid.*, pp. 248-249. Définition reprise dans l'appel à « préparer l'assemblée générale du 23 mai », *ibid.*, p. 253.

17. Cf. textes, *ibid.*, pp. 254-257.

18. Cf. Henri Dubief, *op. cit.*, p. 38.

Bulletin libertaire sur l'autogestion comprenant notamment des textes de militants de l'Union des groupes anarchistes-communistes, [juin 1968] (Coll. privée).



19. *Ibid.*, p. 59.

20. *Ibid.*, p. 64.

21. Cité par Jacques Julliard, *art. cit.*, p. 1043.

22. Aspect développé dans une contribution collective : Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder, « Le mouvement étudiant et l'Université, entre réforme et révolution », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarini-Fournel, *Les années 68, Le temps de la contestation*, actes du colloque IHTP 1998, Bruxelles, Complexe/CNRS-IHTP, 2000, 525 p., pp. 282-298.

Renvoyons, pour mémoire, à l'appel de la Coordination des comités d'action des 14-15 mai, reproduit in *La Sorbonne par elle-même*, *op. cit.*, pp. 246-248.

23. Cf. *ibid.*, p. 374 et pp. 380-381 et Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, *Journal de la Commune étudiante*, *op. cit.*, pp. 644-645. Sur ce point, voir également Jean-Philippe Legois, « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limite, discours et pratiques » in Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, Actes du colloque CHS XX^e siècle, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 612 p., pp. 481-493.

24. Edgar Morin, Claude Lefort, Jean-Marc Coudray [Cornélius Castoriadis], *Mai 68 : la brèche. Premières réflexions sur les événements*, Paris, Fayard, 1968.

De la structuration du mouvement

Déjà, en mai-juin 1968, le mouvement étudiant, affaibli par la « désertion » des militants révolutionnaires d'orientation universitaire (gauche syndicale, mais aussi des secteurs des ESU — Étudiants socialistes unifiés —, de la JCR — Jeunesse communiste révolutionnaire — et des mouvances libertaires et anti-autoritaires) sur ce front universitaire²², avait perdu la bataille, notamment face au corps enseignant, de la gestion mixte des universités.

Le choix de la parité (collèges étudiants et enseignants avec représentation élue paritaire) contre la mixité (collège unique, avec délégués étudiants, enseignants, voire non-enseignants sans parité exigée)²³, a marqué une rupture avec la pratique balbutiante de démocratie directe, au profit d'une logique (plus « technocratique » ?) de cogestion et de démocratie représentative : la parité redonne la main aux militants spécialistes et rend progressivement l'enjeu des assemblées générales moindre (surtout en phase de reflux du mouvement général).

Cette défaite stratégique sur le front universitaire, renforcée par la préparation et la mise en place de la loi Faure, va se doubler d'une division et d'un affaiblissement structurel du mouvement étudiant lui-même. Malgré certaines tentatives, l'après-mai 68 va connaître un reflux et un repli des militants sur leurs « groupuscules » aux dépens de la construction d'un véritable « mouvement étudiant politique de masse », objectif déclaré du congrès de Marseille de l'UNEF en décembre 1968. De fait, ce congrès est un constat d'échec et entérine la division effective des militants étudiants, y compris de ceux pouvant être porteurs d'une orientation universitaire révolutionnaire. D'aucuns pourront se réclamer « syndicalistes révolutionnaires », à l'instar des pablistes de l'AMR (Alliance marxiste révolutionnaire), mais sans être en capacité de dépasser les divisions de chapelles et de maintenir un cadre organisationnel unitaire, comme avait pu l'être — *mutatis mutandis* — la CGT d'avant 1914.

Aussi, pour les étudiants, mai-juin 1968 peut apparaître comme le « feu de paille » d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant, dont les braises se sont éteintes rapidement et dont les cendres semblent encore froides pour longtemps. Pour autant, cette expérience historique, certes brève et inachevée, a le mérite de présenter une forme originale d'engagement de la jeunesse étudiante à la croisée des engagements syndicaux, politiques et associatifs, voire corporatifs. C'est peut-être aussi en cela que mai 68 fut une « brèche²⁴ ».

J.-P. L.

Stratégie à long terme ou mouvementisme ?

Une des expressions les plus abouties du syndicalisme révolutionnaire, la révolution étudiante (et autre) de mai-juin n'a pourtant pu... aboutir ! Henri Dubief note, dans l'introduction de son *Syndicalisme révolutionnaire, l'« impuissance pratique de la révolution étudiante comme de la première CGT¹⁹ »*.

Mais, cet « échec » n'est pas de même nature. On pourrait qualifier le mouvement de mai-juin de spontanéiste intégral : il y a là une « foi » dans la rupture ici et maintenant sans l'inscrire dans la durée, ni dans les structures comme on va le voir juste après.

Le syndicalisme révolutionnaire, lui, s'inscrit dans un combat de longue ou moyenne durée. Fernand Pelloutier, quand il s'adressait à ses camarades anarchistes, regrettait que « très peu [d'entre eux], après s'être tracé systématiquement une règle de conduite, surent s'y tenir et, par la continuité de l'effort, obtenir dans une direction déterminée le maximum des résultats sensibles et précieux²⁰ ». De même, l'action directe est conçue comme une « gymnastique révolutionnaire » ; pour les syndicalistes révolutionnaires de la CGT d'avant 1914, c'est un mode d'intervention quotidien allant de la grève — partielle ou générale, violente ou non — au sabotage en passant par le boycott. Victor Griffuelhes écrivait : « La grève est pour nous nécessaire parce qu'elle frappe l'adversaire, stimule l'ouvrier, l'éduque, l'aguerrit, le rend fort, par l'effort donné et soutenu, lui apprend la pratique de la solidarité et le prépare à des mouvements généraux devant englober tout ou partie de la classe ouvrière²¹. »

Le rapport des « minorités agissantes » à la « créativité des masses » reste un des angles morts, un des impensés du mouvement de 1968.